



ACT

**Amélioration des Conditions de Travail*

ACT Fonctionnement :

Le montant alloué en ACT fonctionnement cette année sur le CP est de 1059€

FO souhaite prioriser le petit matériel & mobilier : SENSEO / bouilloires / micro-ondes / transats / réfrigérateur.

Tout ne rentrera malheureusement pas dans le budget, aussi nous allons devoir mettre de côté cette année les transats et le petit frigo (chambre du gradé de roulement).

Sont retenus :

- 10 SENSEO : QD / Salle de pause détention / PEP / Vestiaire / Sport / Service Technique / Bureau officiers DE / Bureau extractions médicales / Bureau gradés QPR (+ 3 en réserve).
- 5 bouilloires : QD / A1 / A2 / A3 / Bureau extractions médicales.
- 2 micro-ondes : 1 au 3^{ème} administratif et un en salle du mess.

ACT Investissement :

Concernant les ACT investissement 2024, **FO Justice demande une réfection de la PEP.** Les conditions pour les personnels en poste y sont déplorables. L'endroit est vieillissant, les câbles électriques sont sur les chauffages, qui sont sous les 'tablettes'. L'hiver, la chaleur monte au niveau de l'étage et il fait toujours aussi froid en bas. L'été c'est tout l'inverse et les collègues suffoquent à l'étage. Il faudrait y installer un faux-plafond pour 'casser' cette hauteur et permettre une meilleure isolation. Une réfection de l'ensemble est nécessaire.

C'est acté par la Présidente qui nous rejoint sur le sujet. C'est donc ce projet qui sera présenté et proposé au futur CSA de la DISP de Rennes.

Budget établissement :

En ce qui concerne les demandes en fauteuils, lampes de bureau ou autre, indispensables à de bonnes conditions de travail, cela ne relève pas des ACT mais du budget de l'établissement. Vous devez en faire la demande au fur et à mesure auprès de l'économat. Pour les sollicitations en pose de films occultants, il est nécessaire de le noter dans GENESIS, afin que le directeur technique ait un suivi des demandes. Rien n'empêche en parallèle l'envoi d'un mail, ou un coup de téléphone au service technique.

